

Du 1 février 2023



District de Savoie de Football

B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX

Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

email : district@savoie.fff.fr

site : <http://savoie.fff.fr>



Organisation des finales de Coupes de Savoie 2022/2023

Le comité directeur lors de sa réunion du 12 décembre 2022 a décidé d'attribuer l'organisation des finales des coupes de Savoie aux clubs suivants :

Samedi 01 Avril 2023 pour la coupe U13 Pitch
UO ALBERTVILLE

Jeudi 18 mai 2023 pour les coupes U13 Pignier – Seralini et
U11 Crédit Agricole
FC HAUTE TARENTOISE

Samedi 10 juin 2023 pour les coupes U15 à 8, U15 et U17
US CHARTREUSE GUIERS

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le
samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de
Division 1 de la saison dernière à savoir
LA MOTTE – SERVOLEX

Chaque club organisateur recevra quelques jours avant la
finale un mail comprenant le cahier des charges.

Demande de médailles Ligue LAURAFoot

Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations, arbitre) par l'obtention d'une médaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 10 mars 2023**, délais de rigueur (imprimé en annexe).

Contingent pour la Savoie

Médaille d'or : 1

Médaille de Vermeil : 3

Médaille d'Argent : 9

Une seule demande par club

La commission des Médailles demande aux clubs de faire effort et de faire parvenir les demandes (imprimé en annexe), au **District de Savoie, avant le 10 mars 2023**

SOMMAIRE

• Comité Direction	p. 1 - 2	• Commission Technique	p. 20 à 23
• Secrétariat	p. 3	• Commission des Règlements	p. 24 à 28
• Commission Sportive Séniors/U20	p. 4 à 6	• Commission des Arbitres	p. 29 à 32
• Commission des jeunes	p. 7 à 10	• Commission Départementale de promotion de l'arbitrage	p. 32 - 33
• Commission Futsal	p. 11 à 16	• Commission de Discipline	p. 33 - 34
• Commission des Coupes	p. 17 à 19	• Annexes	p. 35
• Commission Féminine	p. 19- 20		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Compte-Rendu

COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du 30 janvier 2023

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mme LECHLARD

Mrs. CRESTEE – DESMARIEUX – ELHOMBRE – SPADA – COHEN – HUNSTEDT – DIETZ – GALLET – SAILE - BILLAUD
– SOARES – GACHET – CAREGLIO - VALENTINO - FONTAINE – JANET

Excusés:

Mme JULLIARD - Mrs RADOSZYCKI – SALINO – THENIS– TOGNET – GUICHARD

Notes aux clubs

- Note au président de Cognin : Merci de nous faire parvenir pour le lundi 6 février une attestation de votre employeur pour justifier votre absence du 30 janvier
- Note au club de A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE et FUTSAL BOURGET UNITED : Les licences jeunes futsal sont comptabilisées dans une catégorie spéciale qui n'a pas été prise en compte dans l'extraction statistique ; toutes nos excuses. La régularisation sera faite dans vos comptes

Décision du Comité Directeur

Le Comité Directeur du 30 janvier a nommé monsieur DEDUC Alain en commission des terrains et madame TRILLAT Sylvie en commissions des terrains, du FAFA et de la sportive jeunes.

Compte-Rendu

Bons carburants F.F.F.

Bons carburants FFF : note au club de LA BATHIE : le courrier est revenu en NPAI à la FFF.

Merci de corriger votre adresse dans Footclub (mettre le nom de la personne). Ils sont disponibles au district.

FAFA emploi

Les dossiers doivent être validés par la FFF au moins 2 mois avant la date d'embauche.

Attention, au niveau fédéral, premier arrivé, premier servi. Donc il faut déposer les dossiers très vite, si possible courant mars pour embauche la saison prochaine.

Information

A compter de ce jour, tous les mails envoyés par les clubs devront avoir une signature nominative. Sans cela, ils ne seront pas pris en compte.

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM



Compte-Rendu

SECRETARIAT

Réunion du Lundi 30 janvier 2023

Correspondances reçues

Courriers reçus du 23 janvier 2023 au 30 janvier 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

FUTSAL BOURGET UNITED - Mickaël ROGISSART – MARTHOD SP

Commission des Règlements:

FC CHAMBOTTE

Commission Sportive:

FC St Michel - J.S. CHAMBERIENNE (2)- F.C. NIVOLET - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) - ENTENTE FOOTBALL DE CHAUTAGNE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - A.S. LE MONTCEL - U.S. ST REMY DE MAURIENNE – CHAMBERY SPORT 73

Commission de Discipline :

Courrier :

A.PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMB.(2)

Commission des Arbitres:

Yann LAMBERLIN - BOUZIANI Younes – Jacques GUILLAUME - Jeremy CHOSSAT – MOURCHAD Abdelghani – Badr CHAMMY – Salim ABADAR – Mohamed ACHALHI

Commission FAFA:

Mairie d’Ugine - F.C. VILLARGONDRAN

Commission des Terrains :

Commune de Valgelon-LA ROCHETTE - ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE – AIX FC

Commission des Coupes :

ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Commission Label :

MONTMELIAN A.

Compte-Rendu



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10

Responsable Seniors : Alain HANS - 06 28 06 72 52

Adjoint : Sauveur MICALLEF - 06 23 06 49 93

Seniors Féminines : Jacky GACHET - 06 12 22 99 82

Réunion du 30 janvier 2023

Présents : MM. HANS, GACHET, MICALEFF, VALENTINO

Courriers clubs reçus

ST REMY : Suite au huis clos D'UGINE la commission sportive maintient le match le 05/03 vous pouvez vous arranger pour jouer à une autre date avec accord des 2 clubs .

Note aux clubs

Suite aux matchs déclarés à huis clos afin de respecter cette décision les matchs suivants :

D4 B Du 30/04/2023 **se joueras le 01/05/2023** et Du 14/05/2023 **se joueras 18/05/2023**

Compte-Rendu

CHAMPIONNATS

POULE D 5 A « poule pour la montée en D4

- 1) ES TARENTEISE 3
- 2) AS MONTAGNY 1
- 3) ES DRUMETTAZ MOUXY 3
- 4) FC PONT 1
- 5) HAUT FOOTBALL CHY 1
- 6) FC SUD LAC 2

DATES

MARS

19 / 26

AVRIL

02 / 16 / 23 / 30

MAI

07 / 14 / 21 / 28

En matchs aller et retour dates fixées au calendrier du début de saison

Pour les autres clubs de D5 en fonction du nombre de clubs il peut avoir 1 ou 2 poules

Si des nouveaux clubs veulent s'inscrire en D 5 ils pourront le faire avant LE 13 FEVRIER A 18 H 00 « dernier délai »

0	PREVISIONNEL MATCHS REMIS								SAISON 2022/2023	09/01/23
0			N° MATCH	EQUIPE	EQUIPE	Heure	REMIS du	Reprogrammé le		
1	A	D1	24782091	CHARTREUSE 1	MERCURY 1	14h30	23/10/22	19/2/23		
2	A	D1	24782110	MONTMELIAN1	CHARTREUSE1	14H30	20/11/22	26/2/23		
3	A	D3B	24782506	MONTMELIAN2	CAM2	14H30	20/11/22	12/3/23		
4	A	D4B	24856144	UGINE2	ST - REMY 1	14H30	20/11/22	5/3/23		
5	R	D4B	24856148	UGINE2	Hte TARENTEISE2	12H15	27/11/22	12/3/23		
6	A	D3A	24782380	VALD'HYERES 2	LE BOURGET 1	14H30	27/11/22	5/3/23		
7	A	D4A	24856058	CHAUTAGNE2	CŒUR de SAVOIE 2	14H30	11/12/22	19/3/23		
8	R	D3A	24782396	CHAUTAGNE1	DOMESSIN	14H30	11/12/22	12/3/03		
9	R	D3B	24782524	CHALLES1	ST BALDOPH 1	14h30	11/12/22	12/3/23		

Compte-Rendu

10	R	D3A	24782393	CHAMBOTTE 3	VAL D'HYERES 2	12h15	11/12/22	12/3/23	
11	R	D2	24782262	DRUMETTAZ 2	CŒUR de SAVOIE 1	14H30	11/12/22	12/3/23	
12	R	D1	24782129	CHAMBOTTE2	VALDHYERES 1	14H30	11/12/22	12/3/23	
13	R	D2	24782264	GRIGNON 1	MODANE 1	14H30	11/12/22	12/3/23	
14	R	D5C	24965383	GRIGNON 2	LA BATHIE2	14h30	11/12/22	8/1/23	3/1 joué
15	R	D1	24782130	COGNIN 1	CHARTREUSE 1	14h30	11/12/22	12/3/23	
16	R	D1	24782131	ES TARENTEISE 2	PONT BEAUVOISIN	14h30	11/12/22	12/3/23	
17	R	D1	24782132	UGINE 1	Hte TARENTEISE 1	14h30	11/12/22	12/3/23	
18	R	D1	24782391	LE BOURGET 1	NOVALAISE 1	14h30	11/12/22	12/3/23	

Les horaires seront mis le LUNDI précédent les rencontres

Note aux clubs U 20

COUPE U 20 ISERE « TOUR DE CADRAGE »
Samedi 04/02/2023 15 H 00 Terrain synthétique
GI LA SAVOYARDE contre GP BALME LAUZE



Resp. Savoie
Gilbert GRUFFAT
Tel : 06 83 86 59 48 |
E Mail : glibertgruffat@coseec.fr

Sols et Équipements Sportifs
Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur   

Compte-Rendu

COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO – 06 64 95 30 10

U17 : Martine LECHALARD – 06 13 59 62 41

U15 : Gilles HUNSTEDT – 06 11 58 79 78

U13 : Hugues DIETZ – 06 84 83 88 21

U11 : Fabien FONTAINE – 06 32 60 14 18

U9 : Hernani SOARES – 06 22 26 47 52

Réunion du 30 Janvier 2023

Présents : Mme LECHALARD, MM. HUNSTEDT, SOARES, DIETZ, VALENTINO

Excusé : M. FONTAINE

U17

Veuillez trouver ci-dessous les poules

U17 - PRINTEMPS 2023

#	D1	#	D2	#	D3
1	CHAMBERY SF 2	1	US LA MOTTE SERVOLEX 1	1	GPMT L'EPINE
2	GJ LA SAVOYARDE 1	2	FC HAUTE TARENTEISE	2	ST PIERRE SPORT FOOTBALL
3	AS HTE COMBE SAVOIE 1	3	ENTENTE BASSE MAURIENNE	3	US LA MOTTE SERVOLEX 2
4	G.A.P.S. 1	4	FC MERCURY 2	4	CHAMBERY SPORT 73
5	ES DRUMETTAZ MOUXY 1	5	AS BOZEL MONT JOVET	5	FC CHAMBOTTE
6	NIVOLET FC 2	6	AS HTE COMBE SAVOIE 2	6	AS UGINE FOOTBALL
7	CA MAURIENNE	7	FC ST BALDOPH	7	G.A.P.S. 2
8	FC MERCURY 1	8	ES TARENTEISE	8	AS BARBERAZ
9	US CHARTREUSE GUIERS	9	US DOMESSIN	9	FC LA ROCHETTE
10	US LA RAVOIRE	10	JS CHAMBERY 1	10	FC VILLARGONDRAN / ST JULIEN
				11	AIX LES BAINS FC
				12	JS CHAMBERY 2

5 premiers Poule D1A - Automne

5 premiers Poule D1B - Automne

2 premiers Poule D2 - Automne

Nouvelles équipes au Printemps

FORFAIT : FC SUD LAC

Compte-Rendu

U15

Rappel aux clubs

Les poules sont sur le site

U13

Courriers :

AS LE MONTCEL : confirme l'engagement des 2 équipes D2 et D3

FC CHAUTAGNE : engage une deuxième équipe en D3

Calendriers

INFOS REPRISE CHAMPIONNAT

- Samedi 11 mars : 1^{ère} journée
- Samedi 18 mars : coupe PITCH
- Samedi 25 mars : 2^{ème} journée
- Samedi 01^{er} avril : coupe PITCH et 3^{ème} journée
- Samedi 09 avril : coupe de SAVOIE ¼ de finale

[Composition des poules U13 – Printemps 2023](#)

Vous trouverez en PJ, la composition des poules U13 pour le printemps 2023.

D1 – A :

Les matchs qui ne devraient pas être désignés :

- FCHT 1 – GAPS 1 (A-R)
- FCHT 1 – ENTENTE CULOZ CHAUTAGNE 1 (AR)

D1 – B :

Les matchs qui ne devraient pas être désignés :

- MODANE 1 – GAPS 2 (AR)
- MODANE 1 – CHARTREUSE 1 (AR)

Compte-Rendu

- MODANE 1 – EST 1 (AR)

Jumelage D2/D3 – Poule A - B – C : 8 dates

Toutes les rencontres seront programmées (7 matchs aller + 1 match retour)

D2 / Poule C :

Attention, le FC BEAUFORTAIN QUEIGE ne sera actif qu'à partir du samedi 29 avril.

Le club ne pourra présenter d'équipes les 11/03, 25/03 et 01/04.

D3 – Poule D : 8 dates

Toutes les rencontres seront programmées (7 matchs aller + 1 match retour)

DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

24/01/2023 - 16h30

U13 - SAISON 2022 / 2023 - PRINTEMPS

R	CRITERIUM REGIONAL
1	CSF 1
2	NIVOLET 1
3	LA MOTTE 1

D1	EXCELLENCE - Poule A
1	AIX 1
2	FCHT 1
3	ENT. CHAUTAGNE - CULOZ 1
4	GAPS 1
5	LA RAVOIRE 1
6	MERCURY 1
7	CHAMBOTTE 1
8	LA MOTTE 2
9	CSF 2
10	NIVOLET 2

D1	EXCELLENCE - Poule B
1	CA MAURIENNE 1
2	ENT. BASSE MAURIENNE 1
3	GJ LA SAVOYARDE 1
4	DRUMETTAZ 1
5	LA ROCHETTE 1
6	ENT. ASHCS - ALBERTVILLE 1
7	ES TARENTEISE 1
8	CHARTREUSE 1
9	US MODANE 1
10	US LA RAVOIRE 2
11	AIX 2
12	GAPS 2
13	CSF 3

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule A
1	BARBERAZ 1
2	ST PIERRE 1
3	NIVOLET 3
4	GP L'EPINE 1
5	LE MONTCEL 1
6	JS CHAMBERY 1
7	BELLEY 2
8	AIX 3

D3	1ère DIVISION - Poule A
1	BARBERAZ 2
2	ST PIERRE 2
3	NIVOLET 5
4	GP L'EPINE 2
5	LE MONTCEL 2
6	JS CHAMBERY 2
7	CHARTREUSE 3
8	LA RAVOIRE 3

Compte-Rendu

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule B	D3	1ère DIVISION - Poule B
1	CHAMBOTTE 2	1	CHAMBOTTE 3
2	DRUMETTAZ 2	2	DRUMETTAZ 3
3	LA MOTTE 3	3	LA MOTTE 4
4	AIX 4	4	AIX 5
5	YENNE 1	5	YENNE 2
6	US DOMESSIN 1	6	GAPS 3
7	CHAMBERY SPORT 73 - 1	7	NIVOLET 7
8	EXEMPT	8	GP L'EPINE 3

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule C	D3	1ère DIVISION - Poule C
1	BOZEL 1	1	BOZEL 2
2	MERCURY 2	2	MERCURY 3
3	FCHT 2	3	FCHT 3
4	ST MICHEL 1	4	ST MICHEL 2
5	ENT. ASHCS - ALBERTVILLE 2	5	ENT. ASHCS - ALBERTVILLE 3
6	NIVOLET 4	6	NIVOLET 6
7	ES TARENNAISE 2	7	ENT. UGINE - LA BÂTHIE 2
8	QUEIGE 1 *	8	GJ LA SAVOYARDE 3

D3	1ère DIVISION - Poule D
1	ENT. UGINE - LA BÂTHIE 1
2	MARTHOD 1
3	VILLARGONDRAN 1
4	LE BOURGET 1
5	SUD LAC 1
6	ST BALDOPH 1
7	GJ LA SAVOYARDE 2
8	ENT. BASSE MAURIENNE 2

* QUEIGE 1 : forfait 11/03, 25/03 et 01/04



Compte-Rendu

COMMISSION FUTSAL

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

Réunion du 30 janvier 2023

Championnat Futsal seniors Savoie/Hte Savoie Pays de Gex

RAPPEL :

Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boîte mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Footclub (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également sur Footclub de l'adversaire) sauf cas de force majeure.

L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoi d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat. Ne tombons pas dans de nouvelles dérives.

DIVERS :

FLAC 2 merci de communiquer une nouvelle date pour la rencontre FLAC 2 contre CBF74

Coupe Bi-Départementale Futsal Seniors Masculin

Utilisation de la FMI obligatoire. Attention, les équipes ne jouant pas dans le championnat FUTSAL doivent valider dans FOOTCLUBS, onglet ORGANISATION, le dirigeant avec les accès FUTSAL afin de remonter les rencontres et visualiser les joueurs dont il dispose.

NOTE IMPORTANTE A TOUS: MERCI DE VOUS MUNIR D'UN SECOND JEU DE MAILLOTS DE COULEURS DIFFERENTES ET DE CHASSABLES LORS DES PLATEAUX OU RENCONTRE

Compte-Rendu

Séniors masculins

3^{ème} tour, semaine 6, entre le 06 et 12 FEVRIER 2023

TIRAGE EFFECTUE PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT DE SAVOIE Didier ANSELME

J S CHAMBERY CONTRE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY

MERCREDI 8 FEVRIER 2023 : GYMNASSE DU BIOLLAY RENDEZ VOUS 19H00 RENCONTRE 20H00

FUTSAL BOURGET UNITED 2 CONTRE CBF74 2

JEUDI 9 FEVRIER 2023 A 21H00 GYMNASSE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY RENDEZ VOUS 20H00 RENCONTRE 21H00

Finale le 26 FEVRIER 2023

Catégorie U12/13

10 JOUEURS MAXI FEUILLE DE MATCH PAPIER VERIFICATION DES LICENCES

PLATEAU A

DIMANCHE 22 JANVIER 2023 AU GYMNASSE DE LA RUE DES FLEURS A ALBERTVILLE

RENDEZ VOUS 14H00 DEBUT 14H45 CLUB SUPPORT AS HAUT COMBES

CHARTREUSE GUIERS	1V+1D+1VP	5PTS	PLACE 2 QUALIFIE
F C NIVOLET	3V	9PTS	PLACE 1 QUALIFIE
SUD LAC	3D	0PT	PLACE 4
A S HAUTE COMBES	1V+1DP+1D	4PTS	PLACE 3 QUALIFIE

PLATEAU B

DIMANCHE 22 JANVIER 2023 GYMNASSE COUBERTIN A LA MOTTE SERVOLEX

RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 9H45 CLUB SUPPORT U S LA MOTTE SERVOLEX

CHAMBERY SAVOIE FOOT	1V 1 VP 1D	5 PTS	QUALIFIE
U S LA MOTTE SERVOLEX	1 V 2 D	3PTS	QUALIFIE
U S LA RAVOIRE	3 V	9 PTS	QUALIFIE
F C CHAMBOTTE	2D 1DP	1 PT	

Sur ce plateau, des incidents entre spectateurs de deux des clubs participants, ont eu lieu. Ceci n'est pas admissible. Si, pour le prochain tour, les spectateurs récidivent, le ou les clubs fautifs seront mis hors compétition et un dossier disciplinaire ouvert.

Compte-Rendu

3^{ème} tour en plateaux

2 plateaux de 3 avec 1 qualifié par plateau pour la finale

SAMEDI 11 FEVRIER 2023 GYMNASSE DE ST ALBAN LEYSSE RENDEZ VOUS 13H00 DEBUT 13H45

Plateau A

FC NIVOLET
CHAMBERY SAVOIE FOOT
U S LA MOTTE SERVOLEX

Plateau B

U S LA RAVOIRE
A S HAUTE COMBE SAVOIE
U S CHARTREUSE GUIERS

13H45 FC NIVOLET	CONTRE	U S LA MOTTE SERVOLEX
14H15 U S LA RAVOIRE	CONTRE	U S CHARTREUSE GUIERS
14H45 CHAMBERY SAV FOOT	CONTRE	U S LA MOTTE SERVOLEX
15H15 A S HAUTE COMBE S	CONTRE	U S CHARTREUSE GUIERS
15H45 F C NIVOLET	CONTRE	CHAMBERY SAVOIE FOOT
16H15 U S LA RAVOIRE	CONTRE	A S HAUTE COMBE S

Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023

Catégorie U14/15

10 JOUEURS MAXI FEUILLE DE MATCH PAPIER VERIFICATION DES LICENCES

Quart de finale sur 1 rencontre

DIMANCHE 29 JANVIER 2023 AU GYMNASSE DES COQUELICOTS A FRONTENEX

CLUB SUPPORT A S HAUTE COMBE SAVOIE POUR LA TOTALITE DES RENCONTRES

TIRAGE DES 1/4 DE FINALE 2 FOIS 20 MINUTES SUR 1 RENCONTRE

RENDEZ VOUS 12H30 DEBUT 13H30

GAPS CONTRE F C MERCURY 3 A 5

RENDEZ VOUS 13H40 DEBUT 14H40

U S CHARTREUSE GUIERS CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX 12 A 4

RENDEZ VOUS 14H50 DEBUT 15H50

ES TARENTOISE CONTRE U S MODANE 4 A 4 (3 à 1)

RENDEZ VOUS 16H00 DEBUT 17H00

GR J LA SAVOYARDE CONTRE A S HAUTE COMBE S 5 A 2

MERCI AU GROUP J LA SAVOYARDE POUR LES BUGNES ET A AS HCS POUR L'ORGANISATION

Compte-Rendu

Demies finales U15

CLUB SUPPORT: U S CHARTREUSE GUIERS

samedi 18 FEVRIER 2023

GYMNASSE DES ECHELLES RENDEZ VOUS 12H30 DEBUT 13H30

U S CHARTREUSE GUIERS CONTRE GROUP J LA SAVOYARDE

samedi 18 FEVRIER 2023

GYMNASSE DES ECHELLES RENDEZ VOUS 13H45 DEBUT 14H45

F C MERCURY CONTRE E S TARENTOISE

Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023

Catégorie U16/17

10 JOUEURS MAXI. FMI. VERIFICATION DES LICENCES

1 Rencontre de cadrage le 11 FEVRIER 2023 AU GYMNASSE D EPIERRE RENDEZ VOUS 10H00 DEBUT DU MATCH 11H00

ENT BASSE MAURIENNE CONTRE F C MERCURY

TIRAGE EFFECTUE PAR DENIS CRESTEE, SECRETAIRE GENERAL DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

Demie finale sur 1 rencontre samedi 18 FEVRIER 2023

CLUB SUPPORT: U S CHARTREUSE GUIERS

GYMNASSE DES ECHELLES RENDEZ VOUS 15H00 DEBUT 16H00

1ère DEMIE FINALE U 17

F C NIVOLET CONTRE VAINQUEUR CADRAGE

GYMNASSE DES ECHELLES RENDEZ VOUS 16H15 DEBUT 17H15

2^{ème} DEMIE FINALE U 17

A S HAUTE COMBE SAVOIE CONTRE U S CHARTREUSE GUIERS

Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023

Catégorie Séniors féminins

10 JOUEUSES MAXI FEUILLE DE MATCH PAPIER VERIFICATION DES LICENCES

3^{ème} tour en plateaux :

DIMANCHE 5 FEVRIER 2023

GYMNASSE DE LA TRAVERSE AU BOURGET DU LAC RENDEZ VOUS 13H30

DEBUT 14H15 CLUB SUPPORT LE BOURGET DU LAC . LES DEUX PLATEAUX JOUENT EN ALTERNANCE DES RENCONTRE DD'UNE FOIS 17 MINUTES. LE PREMIER DE CHAQUE PLATEAU QUALIFIE POUR LA FINALE DU 26 FEVRIER 2023 A LA ROCHETTE.

Compte-Rendu

Plateau A US LA MOTTE SERVOLEX
A S UGINE
ENT PORT CR/LE BOURGET DU LAC

Plateau B F C AIX LES BAINS
E S DRUMET MOUXY
F C LA ROCHETTE

14H15	ENT PORT CR/LE BOURGET DU LAC	CONTRE	U S LA MOTTE SERVOLEX
14H40	F C LA ROCHETTE	CONTRE	E S DRUMET MOUXY
15H05	U S LA MOTTE SERVOLEX	CONTRE	A S UGINE
15H30	E S DRUMET MOUXY	CONTRE	F C AIX LES BAINS
15H55	ENT PORT CR/LE BOURGET DU LAC	CONTRE	A S UGINE
16H20	F C LA ROCHETTE	CONTRE	F C AIX LES BAINS

2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule pour la finale.

Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023

Catégorie U15 féminine

10 JOUEUSES MAXI FEUILLE DE MATCH PAPIER VERIFICATION DES LICENCES

2ème tour en plateaux: samedi 28 ou dimanche 29 JANVIER 2023

Plateau A

LA MOTTE SERVOLEX LE SAMEDI 28 JANVIER 2023 EN MATINEE

GYMNASSE COUBERTIN RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 09H45 CLUB SUPPORT U S LA MOTTE SERVOLEX

U S La Motte Servolex	2V+1VP	PLACE 1	5PTS
St Pierre Sport	2 VP+1 DP	PLACE 2	4PTS
U S Chartreuse Guiers	1V+1DP+1D	PLACE 3	3PTS
Ent Drumettaz Mouxy	1 DP+2D	PLACE 4	2PTS

Plateau B

GYMNASSE DE BISSY DIMANCHE 29 JANVIER 2023

RENDEZ VOUS 14H00 DEBUT 14H45

F C Chambotte	3V+1D	PLACE 1	5PTS	GG+6
Aix F C	4D	PLACE 5	1 PT	
Ugine	1V+3D	PLACE 4	2 PTS	
G A P S	3 V+ 1D	PLACE 3	3PTS	GG+4
F C Nivolet	3V+1D	PLACE 2	4 PTS	GG+5

Toutes les équipes rejouent au 3^{ème} tour en plateaux: samedi 11 ou dimanche 19 FEVRIER 2023

Compte-Rendu

Plateau A

SAMEDI 11 FEVRIER 2023

GYMNASSE DE ST ALBAN LEYSSE RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 09H45

CLUB SUPPORT: F C NIVOLET :

F C Nivolet

ST Pierre Sport

E S Drumet Mouxy

F C Aix

Plateau B

DIMANCHE 19 FEVRIER 2023

GYMNASSE DE ST LAURENT DU PONT RDV 9H00 DEBUT 9H45

CLUB SUPPORT: US CHARTREUSE GUIERS

GAPS

Chartreuse Guiers US

F C Chambotte

A S Ugine

U S La Motte Servolex

Clubs	Résult 1er tour	Résult 2 ^{ème} tour	Résul 3 ^{ème} tour	TOTAL/PLACE
AIX	4	1		
CHAMBOTTE	1	5		
CHARTREUSE	2	3		
DRUMET MOUXY	4	2		
GAPS	5	3		
LA MOTTE SERVO	5	5		
NIVOLET	3	4		
ST PIERRE	3	4		
UGINE	2	2		

Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023

PROGRAMME DES FINALES DU 26 FEVRIER 2023 GYMNASSE DE LA SEYTAZ A VALGELON LA ROCHETTE

9H45 FINALE SENIORS FEMME	2 FOIS 20 MINUTES
11H00 FINALE U15 FILLES	2 FOIS 20 MINUTES
13H00 FINALE SENIORS HOMMES	2 FOIS 25 MINUTES
14H30 FINALE U17	2 FOIS 25 MINUTES
16H00 FINALE U15	2 FOIS 20 MINUTES
17H15 FINALE U13	2 FOIS 20 MINUTES

Compte-Rendu



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membre : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL

Réunion du 30 Janvier 2023

Présents : MM Jérôme SPADA—Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL

ORGANISATION DES FINALES 2022-2023

Le comité directeur lors de sa réunion du 12 décembre 2022 a décidé d'attribuer l'organisation des finales des coupes de Savoie aux clubs suivants :

Samedi 01 Avril 2023 pour la coupe U13 Pitch
UO ALBERTVILLE

Jeudi 18 mai 2023 pour les coupes U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole
FC HAUTE TARENTOISE

Compte-Rendu

Samedi 10 juin 2023 pour les coupes U15 à 8, U15 et U17

US CHARTREUSE GUIERS

Les finales séniiores féminines et masculines auront lieu le samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

LA MOTTE-SERVOLEX

Chaque club organisateur recevra quelques jours avant la finale un mail comprenant le cahier des charges.

INFO CLUB

Aux clubs vainqueurs des coupes 2022 :

Merci aux clubs de la MOTTE SERVOLEX, AIX FC, FCHT, BAUGES, LAISSAUD

de ramener au district de Savoie les coupes reçues lors de vos victoires **avant le 13 janvier 2023.**

Merci de votre compréhension

TIRAGE DES COUPES

La commission effectuera le tirage des prochains tours de Coupes de Savoie:

Cortade, Raffin, Féminines, U17 et U15

Le lundi 20 Février 2023 à partir de 18h dans l'amphithéâtre du district.

Tous les clubs encore en liste sont invités

FESTIVALS de SAVOIE

U13 SERALINI

1^{er} tour le samedi 8 avril 2023 à 14h00

10 équipes engagées ,2 qualifiées par plateau

Le tirage a été effectué par Alain CAREGLIO président de la commission Ethique-Prévention

A LA BATHIE

Plateau N° 1

LE BOURGET

ST MICHEL

DOMESSIN

JS CHAMBERY

LA BATHIE

A MARTHOD

Plateau N° 2

UGINE

MARTHOD

VILLARGONDRAN

SUD LAC

ST BALDOPH

Compte-Rendu

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le dimanche soir

avant 20 heures.



COMMISSION FEMININE

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

30 JANVIER 2023

Championnats

Sont inscrits :

ST REMY
CŒUR DE SAVOIE
CHARTREUSE GUIERS
ENT PORT. CR/ LE BOURGET
HAUTE TARENTAISE 2
LA ROCHETTE
CHAUTAGNE
AIGUEBELLE
AIX
ENT GFVD 2
MONTMELIAN

Soit 11 équipes, le calendrier est paru sur le site

Une Poule de 11 équipes, matchs aller/ retour avec 1 exempt chaque journée.

Compte-Rendu

Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE
ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

Modifications et Divers

* Coupe de Savoie FUTSAL seniors féminines, rendez-vous dans la commission FUTSAL pour toutes les explications.

Rencontre FC HTE TARENTOISE contre MONTMELIAN AF programmée le Dimanche 26 février 2023 à 10H00

COMMISSION TECHNIQUE

30 janvier 2023

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Formations saison 2022-2023

Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-2023.

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Compte-Rendu

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

Formations 2022 - 2023

- Formation CFF2 - limitée à 16 personnes - Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Dates : du samedi 18 au mardi 21 février 2023

Avec hébergement

Lieu : Haute Savoie

Coût : 420 €

Inscriptions reçues : 9

Mahmoud MATMATI (JS CHAMBÉRIENNE)

Guillaume ALLIZOND (F.C. CHAMBOTTE)

Sébastien PUIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thony MARZICO - Théo LOCATELLI (US CHARTREUSE GUIERS)

Alexandre ROUX - Julien VAREILLE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Julien PACCALET - Romain CREPILLON (ST PIERRE SPORT)

- Formation Module U9 - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 et dimanche 5 mars 2022

Lieu : Bassin CHAMBÉRIEN

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Nawfal HASSANI (ES TARENTOISE)

Charles Antoine BOUTTAZ (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Compte-Rendu

- Formation Module U11 / U13 - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 et dimanche 5 mars 2023 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 21

Thomas DUFFOURD (US LA RAVOIRE)

Justine MAHE - Frédéric ROHLES (JS CHAMBÉRIENNE)

Romain WYTS (ST PIERRE SP)

Victoria DOS SANTOS—Manuel BARROSO TOME (ETS LE BOURGET DU LAC)

Maxence ROUX - Nicolas BRUNET - Franck LAROYE - Grégory MARCHIORI (FC LAISSAUD)

David DE FREITAS PEREIRA - Thomas SANTACANA (A MONTMÉLIAN)

Lazare SOULI - Philippe SALVATORE (FC SUD LAC)

Mickaël CODINA - Julien DAVIET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Candidats non prioritaires car hors département **SUR LISTE D'ATTENTE**

Benjamin FOCARD DE FONTEFIGUI - Enzo RUCCHIONE (F SUD 74)

Lucas ASSORIN (ES MANIVAL A ST ISMIER 38)

Romain VERNEX (FC EPAGNY)

Léo LELUBRE (CS BELLEY)

Certifications 2022 - 2023

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 7 mars 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 7

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Nicolas FAVIER (AS CUINES)

Florian HUGUET - Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département **SUR LISTE D'ATTENTE**

Medhi BENMESSIKH (FC CRANVES SALES 74)

Didier WELSCH (CS NEUVILLOIS 69)

Quentin JUBAN (A.S. VEZERONCE HUERT)

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 21 mars 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Charles CARRILLO (FC COTE ST ANDRE)

Compte-Rendu

- Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 6 avril 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 7

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

Rayane SOLTANE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Nadjim MLADJAO ZITIMBI (COGNIN SP)

Jérémy ROTHIER (A MONTMÉLIAN)

Candidats non prioritaires car hors département

Patrick MALDERA (FC SEYSSINS 74)

Bijou NIKOSO (FC ÉCHIROLLES)

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 11 mai 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 7

Omzade ALI HOUMADI (US LA RAVOIRE)

Aziz BOUROU—Raphaël MUKENDI FAYEL (JS CHAMBÉRIENNE)

Benoit MIELLET—Jérôme SOLTYSIAK (USC AIGUEBELLE)

Candidats non prioritaires car hors département

Frank SABLONE (AS GENEVOIS 74)

Erwin ANDRADE CORTEZ (AS GENEVOIS)

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 juin 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE)

- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 15 juin 2023 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Compte-Rendu



Commission d'Appel en matière Disciplinaire

Président : Maurice BILLAUD – 07 50 46 30 08

Secrétaire : Fabien FONTAINE - 06 32 60 14 18

Compte rendu d'audition du 23 janvier 2023

Dossier N°2 : Appel du club de l'AS UGINE et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline concernant la rencontre n°24856134 : AS UGINE (2) – USC AIGUEBELLE (2) - Seniors D4 Poule B du 06/11/2022.

Objet : Sanction 4 matchs fermes à l'encontre d'un joueur de l'AS UGINE. Amende de 45 €.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

M. BILLAUD (Président), S. COHEN (Vice-Président), F. FONTAINE (Secrétaire), J. LATHUILE, G PILLET, D. MAILLAND-ROSSET et B. CAMUS

En présence des personnes convoquées,

Après rappel des faits de la procédure,

Le club de l'AS UGINE ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision, J. LATHUILE ayant pris part à l'audition mais pas aux délibérations ni à la décision.

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant la remise en cause de la décision de la Commission de Discipline par le club de l'AS UGINE concernant ce joueur uniquement qui selon le club n'a commis aucune violence.

Compte-Rendu

Considérant les explications du représentant de la Commission de discipline qui a traité le dossier,

Sur ce,

Considérant que pour prendre sa décision, la Commission de Discipline s'est basée sur les déclarations de l'arbitre de la rencontre, du capitaine de l'équipe de l'USC AIGUEBELLE et d'une dirigeante du club de l'USC AIGUEBELLE non inscrite sur la feuille de match,

Considérant que l'arbitre de la rencontre déclare qu'il ne peut pas affirmer que le joueur a participé ou n'a pas participé aux violences en fin de rencontre,

Considérant que dans un 1^{er} courrier transmis par le club de l'USC AIGUEBELLE, la dirigeante présente lors de la rencontre a vu que les remplaçants sont rentrés sur le terrain mais ne peut pas confirmer s'ils ont donné des coups ou pas.

Considérant que dans un 2nd courrier transmis par le club de l'USC AIGUEBELLE dans lequel des numéros de joueurs de l'AS UGINE ayant porté des coups sont désignés, le numéro du joueur n'est pas cité et qu'ils déclarent que les joueurs non cités n'ont pas commis d'actes violents.

Considérant qu'il existe donc un doute quant à ce que ce joueur ait porté des coups lors de cette rencontre,

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- d'annuler la sanction et l'amende infligées en première instance par la Commission de Discipline,
- 2- de rétablir le joueur dans ses droits à effet immédiat,
- 3- le club de l'AS UGINE n'est pas redevable des Frais de dossier d'appel.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président,
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire
Fabien FONTAINE

Compte-Rendu

Dossier N°3 : Appel du club de l'US LA RAVOIRE et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline concernant la rencontre n°24782526 : US LA RAVOIRE (2) – CA MAURIENNE ST JEAN (2) - Seniors D3 Poule B du 11/12/2022.

Objet : Sanction 7 matchs fermes dont 1 automatique + sursis à l'encontre d'un joueur de l'US LA RAVOIRE. Amende de 45 €.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

M. BILLAUD (Président), S. COHEN (Vice-Président), F. FONTAINE (Secrétaire), J. LATHUILE, G PILLET, D. MAILLAND-ROSSET et B. CAMUS

En présence des personnes convoquées,

Après rappel des faits de la procédure,

Le club de l'US LA RAVOIRE ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant que le club de l'US LA RAVOIRE fait état que d'une part, sur la feuille de match il est indiqué que le joueur remplaçant incriminé n'a pas participé à la rencontre et d'autre part, que la Commission de Discipline serait trompé de barème car la gifle a eu lieu lors d'une action de jeu.

Considérant les explications du représentant de la Commission de discipline qui a traité le dossier,

Sur ce,

Considérant que l'arbitre central confirme qu'il a sifflé pour mettre un terme à l'action en cours suite à une faute ; que dans un second temps, le joueur a mis un coup de pied dans le ballon et s'en est suivi une bousculade puis la gifle.

Considérant qu'il s'agit bien d'un coup hors action de jeu car le jeu a été arrêté par l'arbitre avant la commission de l'infraction,

Considérant que l'inscription sur la feuille de match « n'a pas participé » ne peut être considérée comme un vice de forme mais comme une erreur administrative commise par l'arbitre mais également les capitaines des deux équipes, que toutes les personnes présentes sont d'accord pour dire que le joueur était bien sur le terrain au moment des faits et c'est bien ce dernier qui a giflé un joueur adverse,

Compte-Rendu

Considérant que conformément à l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F. pour l'appréciation des faits, les déclarations de l'arbitre officiel sont retenues jusqu'à preuve du contraire,

Considérant le Règlement disciplinaire et le barème disciplinaire de référence de la F.F.F. pour ce type d'infraction,

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- de confirmer la décision prise en première instance par la Commission de Discipline,
- 2- le club de l'US LA RAVOIRE est redevable des Frais de dossier d'appel de 80 € ainsi que du remboursement des frais de déplacement de l'arbitre de 35,52 €.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président,
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire
Fabien FONTAINE

Compte-Rendu

Dossier N°4 : Appel du club de l'AS CUINES et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline concernant la rencontre n°24782528 : US LA BATHIE (2) – AS CUINES (1) - Seniors D3 Poule B du 11/12/2022

Objet : Sanction 6 matchs fermes + 1 match par révocation du sursis à l'encontre d'un joueur de l'AS CUINES. Amende de 45 €.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

M. BILLAUD (Président), S. COHEN (Vice-Président), F. FONTAINE (Secrétaire), J. LATHUILE, G PILLET, D. MAILLAND-ROSSET et B. CAMUS

En présence des personnes convoquées,

Après rappel des faits de la procédure,

Le club de l'AS CUINES ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant les explications données par le club de l'AS CUINES ainsi que celles données par l'arbitre central de la rencontre.

Considérant les explications du représentant de la Commission de discipline qui a traité le dossier, Regrettant l'absence du joueur convoqué,

Sur ce,

Considérant que l'arbitre central confirme en tous point le rapport établi à l'issue de la rencontre tant à l'insulte proférée par le joueur de l'AS CUINES à son égard que de son sentiment d'être menacé par ce même joueur qui marchait à côté de lui pour rentrer aux vestiaires et l'invectivait sans qu'il n'y ait personne autour de lui.

Considérant que conformément à l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F. pour l'appréciation des faits, les déclarations de l'arbitre officiel sont retenues jusqu'à preuve du contraire,

Considérant le Règlement disciplinaire et le barème disciplinaire de référence de la F.F.F. pour ce type d'infraction,

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

1- de confirmer la décision prise en première instance par la Commission de Discipline,

2- le club de l'AS CUINES est redevable des Frais de dossier d'appel de 80 € ainsi que du remboursement des frais de déplacement de l'arbitre de 43,32 €.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président,
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire
Fabien FONTAINE

Compte-Rendu

COMMISSION DES ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52
Vice-Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 30 janvier 2023

La CDA

Présent : Mrs Daniel DESMARIEUX, Florent BURLoux, Gérard SOTO, Luc ALIX, Jacky MESTACH

Excuses : Mrs Emmanuel BONTRON, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)

M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2022 / 2023

Le rendez-vous des candidats stagiaire à la session de formation Initiale d'Arbitrage

Est fixé : **Le 04 février 2023, à 8h15**

A l'adresse suivante :

MAISON DES SPORTS

District de Football de SAVOIE

90 rue HENRI OREILLER

73000 CHAMBERY

Compte-Rendu

Recommandation au stagiaire :

Avec le stagiaire :

*Tenue de sport, chaussure de sport (en sachant que l'on sera sur un stade synthétique)

*Nécessaire de toilette

*Stylo

Les candidats inscrits à ce jour (17 stagiaires) reste à finaliser les dossiers d'inscription sur quelques candidats.



La 2ème session Formation Arbitrage va débuter aux dates des : **04-05 février et 11 février 2023**

Maison des Sports de CHAMBERY (gestion théorique) sans hébergement.

Et au Stade Michel VALLET à CHAMBERY (gestion pratique)

**Pour finaliser les dossiers incomplets de candidature
(Joindre le service formation de la Ligue AURA)**

Au plus vite

Leurs coordonnées :

Téléphone : **04 72 15 30 21**

Mail : formations@laurafoot.fff.fr

MESSAGE AUX CLUBS et ARBITRES STAGIAIRES



TIRAGE DE COUPE

Et



REMISE ECUSSON ARBITRE

Dans le cadre de sa politique de suivi de la fonction Arbitrale par l'intermédiaire de la Direction Technique de l'Arbitrage, de la Ligue du Football Amateur, de la Ligue AURA et du District de Football de SAVOIE.

Compte-Rendu

*En présence de M. Didier ANSELME, Président du District de Football de Savoie
Des membres du Comité Directeur du District de Football de Savoie,
De M. Daniel DESMARIEUX, Président de la Commission des Arbitres de Savoie,
Des membres de la Commission des Arbitres du District de Football de Savoie,*

Les arbitres reçus aux examens de formation Initiale d'Arbitrage D'octobre 2022 et Février 2023

Seront reçus pour la remise officielle de l'écusson « Arbitre »
Les représentants de club des « stagiaires arbitre » ainsi que les parents de jeunes arbitres sont invités à cette soirée événementielle conjointe au tirage des Coupes de Savoie
(Des prochains tours) : CORTADE, RAFFIN, BOUVIER (féminines), TRONCY et CLARET

**Le lundi 20 Février 2023 à partir de 18h dans l'amphithéâtre du district.
Tous les clubs encore en liste sont invités**

P.S : Nous établirons la liste des arbitres « stagiaire » convoqués

MESSAGE AUX ARBITRES



Les conclusions sur certains dossiers des Commissions d'Appel et Discipline du District, ne sont pas élogieux envers le corps « ARBITRAL »

Ce que nous Commission des Arbitres trouvons inadmissible dans la mesure où les arbitres ne font pas le travail administratif qui pourtant est un devoir de la fonction arbitre.

A savoir :

- Absence de notification des remplacements (joueur)pourtant rentrer sur le terrain au cours de la rencontre*
- Absence de rapport disciplinaire*
- Absence de notification des frais d'arbitrage (kms et frais perçus)*
- Erreur sur le résultat de match (via feuille de match)*

Mesdames, Messieurs les arbitres,

Devant ces constats, la Commission des Arbitres va durcir l'application des sanctions (conformément au règlement intérieur de la CDA),

Nous vous invitons à prendre votre fonction avec plus de sérieux.

Compte-Rendu

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Président : Luc ALIX

Réunion du 23 janvier 2023

Membres : Daniel DESMARIEUX, Patrick JANET, Alphonse LOMBARD, Gérard SOTO

Présidents de clubs : Yves COLLOMB, Marino PASQUALON, André TOGNET, Hervé TRONCY

Ex-commission du recrutement et fidélisation des arbitres, la CDPA, comme son nom l'indique essaie de promouvoir l'arbitrage au sein des clubs.

Les clubs ont des obligations de fournir un nombre d'arbitres défini par le statut de l'arbitrage. Nous avons effectué plusieurs réunions de secteurs avec notre commission. Toute la Savoie a été visitée dans le but de former des référents arbitres. Monsieur Didier ANSELME, président du district a souhaité que certains présidents de clubs intègrent notre commission afin d'apporter leur aide et leur expérience.

La période Covid a ralenti notre démarche d'explorer au sein de vos clubs le recrutement d'arbitres.

Chaque saison, nous perdons environ le quart de nos effectifs et le président de la commission des arbitres, Monsieur Daniel DESMARIEUX, et son équipe forment de nouveaux candidats à l'arbitrage. Cette démarche de formation ne pourrait pas être possible sans votre aide de détection auprès de vos licenciés et leur entourage, aussi bien chez les jeunes à partir de 15 ans jusqu'aux vétérans.

Les candidats arbitres reçus à la formation sont accompagnés lors de leurs 5 premières rencontres par des personnes formées pour cela.

Bien sûr, notre commission vous prie de maîtriser vos joueurs, dirigeants et l'entourage pour aider nos arbitres dans leur tâche et les fidéliser dans l'arbitrage. La prochaine session de formation Arbitrage aura lieu aux dates suivantes :

Les 4, 5 et 11 février 2023

à la Maison des Sports de Chambéry (gestion théorique) sans hébergement

Stade VALLET à Chambéry (gestion pratique)

Compte-Rendu

Vous pouvez inscrire vos candidats à cette formation, joindre le service formation de la ligue AURA, gestionnaire de ce module.

Téléphone : 04 72 15 30 21 ou par mail : formations@laurafoot.fff.fr

COMMISSION DISCIPLINE

Réunion du 30 janvier 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

La commission de Discipline souhaite un bon rétablissement à Pierrette CATANIA.

NOTES AUX CLUBS

ASSOCIATION PORTUGAIS CROIX ROUGE :

La commission de discipline a bien fait réception de vos courriers lus et notés.

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Compte-Rendu

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L

Commission Discipline du 30 janvier 2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
30/01/2023	D4	Joueur	A.S. D'UGINE	06/11/2022	Retabli Dans Ses Droits	30/01/2023
30/01/2023	D2	Entraîneur	U.S. GRIGNON	20/11/2022	5 mois fermes dont auto	21/11/2022

Annexes

Annexes de ce Foot Savoie

- Amende
- Rencontres